

pour chaque enfant, un monde juste



NOTRE DÉFI

Atteindre les 17 Objectifs de Développement Durable d'ici 2030

Adoptés en 2015 par 193 pays, les ODD concernent les pays pauvres comme les pays riches et ont pour ambition de mettre fin à la grande pauvreté, faire face aux défis climatiques et lutter contre toutes les formes d'inégalités.

Plus d'un quart de la population mondiale est âgé de moins de 14 ans. La jeunesse doit être sensibilisée, mais surtout devenir un acteur à part entière dans la réalisation de ces objectifs.

pour chaque enfant, une voix



NOTRE DÉFI

Rendre internet accessible et sûr

La participation, c'est la possibilité qu'ont les enfants et les jeunes d'exprimer leurs opinions sur les sujets qui les concernent, dans le respect des autres.

Vivre dans un monde connecté leur offre de formidables opportunités de se faire entendre et nous devons pour cela leur offrir un cadre protecteur.

« Chaque enfant a le droit, dans toute question le concernant, d'exprimer librement son opinion et de voir cette opinion prise en considération. »

Articles 12, 13, 14, 15
Convention internationale
des droits de l'enfant

pour chaque enfant, une identité



NOTRE DÉFI

Un acte de naissance pour tous

Être enregistré à la naissance est le premier des droits civils parce qu'il atteste de l'existence et de l'identité d'un enfant, lui ouvrant ainsi l'accès aux autres droits. Nous devons rendre systématique et faciliter cet acte administratif grâce à des solutions innovantes.

« Chaque enfant a le droit
à un nom à la naissance et a le droit d'acquérir
une nationalité. »

Article 7
Convention internationale
des droits de l'enfant

pour chaque enfant, de l'eau potable



NOTRE DÉFI

**20 litres d'eau
par jour
et par enfant**

Avoir accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène à domicile est un droit, pas un privilège. Procurer à chaque enfant au minimum 20 litres d'eau par jour et une source d'eau se trouvant à moins d'1 km de son domicile est une priorité.

« Chaque enfant a le droit d'être protégé et soigné des maladies, de boire et de manger suffisamment pour grandir en bonne santé. »

Article 24
Convention internationale
des droits de l'enfant

UNICEF, pour chaque enfant

Imaginez un monde...

... où chaque enfant a un endroit décent où dormir, suffisamment à manger, une salle de classe, et une santé lui permettant d'apprendre, de se développer et de s'épanouir. Imaginez un monde où tous les enfants ont la possibilité de réaliser leur potentiel, et où les droits de chacun sont respectés.

Ce monde est possible.

Ensemble, continuons le combat pour que les droits de chaque enfant soient respectés, partout, tout le temps.

**Avec UNICEF,
donnons un avenir
aux enfants**

© UNICEF / UN / BCCO / Gilberton VII Photo • Conception et réalisation despetits.net • paulmechard.net
UNICEF France • Comité français pour l'UNICEF • Association à 100% reconnue d'utilité publique

unicef 
pour chaque enfant



CIDE30 ANS
CONVENTION INTERNATIONALE
DES DROITS DE L'ENFANT